



Guide des installations de gaz dans les bâtiments d'habitation



**BUREAU
VERITAS**

Règles de sécurité
Appareils à circuit de combustion
Conduits d'évacuation
Aménagements des locaux
Compteurs - Chaufferies



LE MONITEUR

© Groupe Moniteur (Éditions Le Moniteur), Paris, 2003
ISBN : 2-281-11235-7

Attention au « photocopillage »

Nous alertons nos lecteurs sur la menace que représente, pour l'avenir de l'écrit, le développement massif du « photocopillage ». Le Code de la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est développée dans de nombreux cabinets, entreprises, administrations, organisations professionnelles et établissements d'enseignement, provoquant une baisse des achats de livres, de revues et de magazines. En tant qu'éditeurs, nous vous mettons en garde pour que cessent de telles pratiques.

Aux termes de l'article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite ». L'article L. 122-5 2° et 3° a) du même code n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et les « analyses et courtes citations », dans un but d'exemple et d'illustration, « sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ».

Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Toutefois, l'autorisation d'effectuer des reproductions à finalité non commerciale par reprographie (photocopie, télécopie, copie papier réalisée par tout moyen) peut être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

SOMMAIRE GÉNÉRAL

	Liste des sigles	7
1	Données de base	9
2	Conformité des installations	33
3	Tuyauteries et matériaux d'assemblage	47
4	Organes de coupure générale, de sécurité et de détente	65
5	Conduites avant ou après compteur : prescriptions communes	71
6	Conduites avant compteur : prescriptions particulières	97
7	Installation des compteurs	109
8	Installations intérieures d'abonnés	115
9	Aménagement des locaux contenant des appareils à circuit de combustion non étanche	131
10	Prescriptions relatives aux conduits d'évacuation des produits de la combustion des appareils à circuit de combustion non étanche	155
11	Dimensionnement des conduits d'évacuation des produits de la combustion des appareils à circuit non étanche	171
12	Aménagement des locaux contenant des appareils à circuit de combustion étanche	205
13	Chaufferies	211

14	Minichaufferies	241
15	Stockage d'hydrocarbures liquéfiés	253
	Index	273
	Table des matières	279